

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses de la Corse du Sud
Adresse du laboratoire	22, rue François Piétri 20090 AJACCIO
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2012
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2016
Date de mise à jour de la portée	20/12/2011

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
Agréé	
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé*
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	
-	
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	
Agréé	
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

Françoise TUCHMAN

C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires

Produits phytosanitaires obligatoires:

Aldrine	Dieldrine	Heptachlore	Heptachlore époxyde
---------	-----------	-------------	---------------------

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Bromates	Chlorites
----------	-----------

Autres paramètres optionnels:

Orthophosphates
ST-DCO

Argent	Etain	Molybdène
Cobalt	Lithium	Strontium

COHV autres que la liste C2:

Ethylbenzène	m+p-xylène	o-xylène	Toluène
--------------	------------	----------	---------

HAP autres que la liste C2:

Fluoranthène

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Pseudomonas aeruginosa

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Ammonium
Chlorures

Autres paramètres optionnels:

Conductivité
Matières en suspension
Titre alcalimétrique complet
Turbidité

Trihalométhanes:

Chloroforme	Bromoforme	Bromodichlorométhane	Chlorodibromométhane
-------------	------------	----------------------	----------------------

* agrément accordé sous réserve de la mise en place d'actions correctives à communiquer à la Direction Générale de la Santé ainsi qu'au Laboratoire d'Hydrologie de Nancy (LHN) avant le 31/03/2012.

Françoise TUCHMAN

Laboratoire Départemental d'Analyses de la Corse du Sud - Page 2 sur 2

Sous-directrice de la prévention des risques
liés à l'environnement et à l'alimentation